

Les Senonais raflent la mise

Pour la première fois le VC Pays de Senones a organisé, hier, une épreuve Ufolep sur le terrain de moto-cross de Champ-le-Duc, réalisable grâce à l'accord du moto-club de Saint-Dié et l'aval de la commune.

Cette course s'est déroulée dans d'excellentes conditions météorologiques et sur un parcours qui a fait l'unanimité auprès des compétiteurs venus au nombre de soixante d'Épinal, Saint-Dié, Senones, Charmes, Villers-

lès Nancy, Mulhouse... Comme on pouvait s'y attendre, les Senonais sont restés maîtres sur leurs terres en l'emportant en première catégorie (Julien Duval), en deuxième catégorie (Peter Vellinga), chez les féminines (Charlène Mathieu).

Seule la première course a causé une petite déception au niveau de l'école de cyclisme avec une petite demi-douzaine d'inscrits seulement. Tout était donc réuni pour que les organi-

sateurs envisagent de rééditer l'an prochain ce rendez-vous de Champ-le-Duc.

Les classements

Poussins : 1. Théo Pahoffer (VC Spinalien) ; 2. Eliö Rivière (UCB Longwy).

Benjamins : 1. Romain Tschan (ASPTT Mulhouse) ; 2. Julien Ferry (VC Pays de Senones).

Pupilles : 1. Hugo Costes (VC Spinalien)

Cadets : 1. Alexandre Ferry (VC Pays de Senones)

Féminines : 1. Charlène Mathieu (VC Pays de Senones) ; 2. Audrey Deffray (AC Golbey).

3e catégorie : 1. Mathieu Deloy (Saint-Dié) ; 2. Antoine Prata (AC Golbey) ; 3. Sylvain Draccaci (Varangéville) ; 4. Kévin Colin (Badonvillers) ; 5. Bruno Pahoffer (CSA Raon) ; 6. Reynald Muller (CSA Raon) ; 7. Philippe Costes (VC Spinalien) ; 8. Denis Jacquot (Roue Libre Hadol) ; 9. Jean-Pierre Claude (Badonvillers) ; 10. Anthony Sage (CS Charmes) ; 11. Michel Argant (CSA Raon) ; 12. Bryan Dulce (ind.) ; 13. Emilien Sandoval (Dompierre) ; 14. Fabrice Rivière (UCB Longwy) ; 15. André Simonin (VC Spinalien) ; 16. Gérard Georget (VC Pays de Senones).

2e catégorie : 1. Peter Vellinga (VC Pays de Senones) ; 2. Julien Housseaux (Villers-lès-Nancy) ; 3. Pascal Henry (Roue Libre Hadol) ; 4. Vivien Balland (Saint-Dié) ; 5. Nils Marin (Saint-Dié) ; 6. Damien Rovet (Saint-Dié) ; 7. Christophe Bonnin (CS Charmes) ; 8. José Olaio (AC Besançon).



En 1^{ère} catégorie, Julien Duval (Senones) s'est imposé devant son camarade de club Arnaud Maire



Organisé pour la première fois sur le circuit de motocross, le cyclo-cross du Champ-le-Duc a proposé un circuit sélectif comme a pu le constater Francis Mengin.

1ère catégorie : 1. Julien Duval (VC Pays de Senones) ; 2. Sébastien Arnaud Maire (VC Pays de Senones) ; 3. Pierre Curien (VTT Fun Club) ; 4. Sébastien Deremarque (CSA Raon) ; 5. Cyril Carru (VS Géromois) ; 6. Francis Mengin (VC Spinalien) ; 7. Cyrille Simon (Saint-Dié).